

# Règlement intérieur du Club House

Le club house et ses annexes sont mis à la disposition des licenciés tout au long de la saison. Ces locaux devront rester un lieu de rencontre et de convivialité, chacun devant veiller au respect des règles établies.

**Un responsable de salle devra s'identifier à chaque utilisation.**

## HYGIÈNE

Il est demandé à chacun de respecter les règles élémentaires de vie en collectivité telles que ramasser et/ou mettre dans les poubelles prévues à cet effet, les bouteilles d'eau, papiers et autres détritus en respectant les règles de tri.

Après usage de la cuisine, de la salle et des sanitaires, il est demandé à chacun de les laisser dans un état de propreté correct :

- Évier, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, four et vaisselles propres
- Sols balayés **ET** serpillère passée dans l'ensemble du local
- Toilettes nettoyées et salubres
- Abords du club house propres

Des produits d'entretien sont mis à votre disposition ainsi que des rouleaux de papiers hygiéniques.

Veillez également à bien fermer l'eau des robinets après utilisation

## SORTIE DES LIEUX / RESTITUTION DES LIEUX

Le responsable de salle s'assurera en quittant les lieux que toutes les utilités sont fermées (eau, gaz), les lumières éteintes, le chauffage arrêté, les fenêtres closes et les portes fermées à clefs.

Il lui incombe également un contrôle de propreté et d'hygiène global du club house et annexes. Tous les biens utilisés (chaises, tables, vaisselles...) devront être rangés ou stockés à l'endroit initial.

## RAMASSAGE DES BACS À ORDURE :

- BAC VERT : ordures ménagères dans des sacs à sortir les VENDREDIS
- BAC JAUNE : cartons, bouteilles, plastiques... à sortir les MERCREDIS
- BAC A VERRE : bouteilles en verre... à sortir le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> MARDIS du mois

**Sortir les poubelles la veille au soir**

**Il est interdit de fumer dans le local**

Le respect des lieux, le maintien en état des installations et des équipements ainsi que la propreté de la salle, de la cuisine, du couloir et des sanitaires est l'affaire de tous.

Tout comportement allant à l'encontre des règles citées précédemment sera sanctionné par un avertissement, par le retrait des clés ou par le non prêt des locaux pour les soirées.

**L'Equipe Dirigeante**